

Questions orales

Il semble que la signature de visas autorisant l'entrée d'immigrants illégaux au Canada a profité à des agents d'immigration et à des consultants en la matière. Cette situation est vraiment tragique puisque, actuellement, de nombreux Canadiens cherchent du travail et que de nombreuses personnes qui veulent immigrer cherchent à entrer au Canada selon les voies légales.

Le ministre révoquera-t-il ces visas illégaux immédiatement? Va-t-il s'assurer que les présumés coupables ayant trempé dans le traitement des formulaires 2051, qu'ils soient à l'emploi du gouvernement ou non, seront punis?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Contrairement au Parti libéral, je vais attendre que la GRC ait terminé son enquête avant d'accuser qui que ce soit. Une fois l'enquête de la GRC terminée, nous appliquerons la loi.

* * *

LES GARDERIES

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Nous avons pu lire récemment, dans le *Globe and Mail*, l'histoire d'un garçon de 12 ans qui passe quatre heures par jour à prendre soin de son jeune frère et de sa jeune soeur pendant que ses parents travaillent pour subvenir aux besoins de la famille. Est-ce là le genre de programme de garderies que le gouvernement envisage pour notre pays?

Les Canadiens veulent un programme national de garderies. Je pose la question au ministre: où est le programme que le gouvernement a promis aux familles canadiennes en 1984, en 1988 et, encore une fois, dans le dernier discours du Trône?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je peux dire à mon collègue que le gouvernement du Canada a déjà franchi une étape en décembre, pour ce qui est de la question des enfants et de la famille, en ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant. Nous sommes très près de franchir une autre étape, mais ce ne sera pas l'établissement d'un réseau de garderies. Nous croyons que les Canadiens ont d'autres priorités aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que le gouvernement ne fait rien à cet égard. Nous versons plus de 1 milliard de dollars chaque année au titre des services de garde d'enfants dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada.

Je puis assurer à mon collègue que le gouvernement prendra bientôt d'autres mesures pour aider les familles et les enfants, et j'espère que le député appuiera ces mesures.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, le gouvernement vient de confirmer à la Chambre qu'il ne tiendra pas la promesse qu'il a faite aux familles canadiennes relativement au programme de garderies.

Comme les parents de ce garçon de 12 ans, ce sont les familles de la classe moyenne qui ont été le plus durement touchées par la razzia fiscale des conservateurs. Statistique Canada a rapporté récemment que, de 1986 à 1990, l'impôt des particuliers a augmenté alors que leur revenu a diminué.

Le ministre peut-il expliquer pourquoi son gouvernement a adopté une politique économique discriminatoire envers la classe moyenne et une politique fiscale qui les saigne à blanc?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, il est fort probable que le ministre des Finances donne certaines réponses cet après-midi. Je m'attends à ce que ce soit le cas.

Je veux dire aussi au député que, lorsque nous examinons la situation qui existait avant 1984, nous constatons que son parti ne s'en prenait pas seulement à la classe moyenne, mais bien à tout le monde.

* * *

LA SOCIÉTÉ WOLVERINE TUBE

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

La saga de la fermeture de l'usine de la compagnie Wolverine Tube préoccupe beaucoup mes électeurs de la circonscription de Delta. Nous venons d'apprendre tout dernièrement l'arrivée de travailleurs coréens qui ont été engagés pour démanteler l'usine.

Par quel moyen ces travailleurs coréens ont-ils été admis au Canada et comment se fait-il qu'ils soient chargés d'un travail qui aurait dû être confié plutôt à des Canadiens?

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, dans le cas qui nous occupe, l'usine a été vendue à la compagnie KCC Transport Systems de la Corée.

Des représentants du ministère ont rencontré les porte-parole de cette compagnie la semaine dernière pour leur expliquer les exigences du Canada en matière d'immigration. La compagnie a décidé d'engager un nombre minimum de 20 Canadiens pour démanteler l'usine en cause, en plus de faire appel à quelques travailleurs coréens.

La raison en est que l'usine date de 1958 et qu'on ne trouve plus les plans. Il faudra peut-être demander à des travailleurs canadiens de former des Coréens pour que ceux-ci puissent remonter les machines en Corée.